



Commune de  
Ham-sur-Heure - Nalines

**Ordre du jour de la séance  
du Conseil communal  
du 14 décembre 2017**

*Madame,  
Monsieur,*

Le Collège communal réuni le 30 novembre 2017 a décidé de convoquer le Conseil communal pour la première fois et d'en arrêter l'ordre du jour.

En conséquence, vous êtes invité(e) à y assister **le 14 décembre 2017 à 19h** en la Salle des Blasons, Chemin d'Oultre Heure, 20 a 6120 Ham-sur-Heure-Nalines.

SÉANCE PUBLIQUE

1. *Approbation des procès-verbaux des séances précédentes du Conseil*
2. *HC / Désignation d'un membre représentant Cap Communal à l'assemblée générale de l'Agence Immobilière Sociale ASBL, Sambre Logements. Décision.*
3. *AVR/Acquisition de gré à gré de parcelles sises au lieu-dit "Le Val", cadastrées section C 650, 651 et 652.*
4. *CP/ Fixation des conditions du marché public de service financier de financement par emprunts de dépenses extraordinaires à inscrire au budget 2018 de la Commune de Ham-sur-Heure-Nalines (2018).*
5. *JLP/Rachat du véhicule PEUGEOT 308 en renting. Décision.*
6. *ED/ Tutelle spéciale d'approbation. Rectification relative au budget de l'exercice 2018 de la Fabrique d'église Saint-Martin à Ham-sur-Heure. Décision.*
7. *JD/Situation de caisse du Directeur financier arrêtée au 30 septembre 2017.*
8. *MM/ Allocation de fin d'année 2017 - Décision*
9. *AK/ ETHIAS - Approbation de l'ordre du jour à l'Assemblée générale annuelle ordinaire du mercredi 27 décembre 2017 à 10h à l'Husa Hotel Président Park à Bruxelles*
10. *AK/ IGRETEC - Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire, mardi 19 décembre 2017 à 16h30, dans les locaux d'IGRETEC, salle "Le Cube", Boulevard Mayence, 1 à 6000 Charleroi.*
11. *AK/ IPFH - Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du mercredi 20 décembre 2017 à 17h30, salle "Le Cube", Boulevard*

Mayence 1 à 6000 Charleroi.

12. *AK/ ORES - Assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2017 à 18h, au siège de la société, avenue Jean Monnet, 2 à 1348 Louvain-la-Neuve - Convocation*
13. *AK/ ORES - Assemblée générale statutaire du 21 décembre 2017 dès 18h, au siège de la société, avenue Jean Monnet, 2 à 1348 Louvain-la-Neuve - Convocation*
14. *AK/ ICDI - Assemblée générale ordinaire du 20 décembre 2017 à 17h30 - convocation*
15. *AK/ INASEP - Seconde assemblée Générale Ordinaire - mercredi 20 décembre 2017 à 16h - au siège social de Naninne, 1b rue des Viaux.*
16. *AK/ BRUTELE - Assemblée générale ordinaire, mercredi 20 décembre 2017 à 19h30, dans les locaux de la société, rue des Frères Wright, 9 à 6041 Gosselies - convocation.*
17. *AK/ ISPPC - Assemblées générales ordinaires et extraordinaire du 21 décembre 2017 dès 17, à l'Espace Santé, Boulevard Zoé Drion, 1 à 6000 Charleroi*
18. *AK/ BRUTELE - Assemblée générale extraordinaire, mercredi 20 décembre 2017 à 19h, dans les locaux de la société, rue des Frères Wright, 9 à 6041 Gosselies - convocation.*
19. *FD/Ratification de la décision du Collège communal concernant la réalisation d'un drapeau pour l'Association communale du Souvenir patriotique.*
20. *Questions orales et écrites au Collège communal.*

#### HUIS-CLOS

1. *NP/Personnel enseignant - Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire à l'école communale de Nalennes - section des Haies, avec effet rétroactif du 07/11/2017 au 17/11/2017.*
2. *MG/Personnel enseignant - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à l'école communale de Nalennes - section du Centre avec effet rétroactif à partir du 13/11/2017.*
3. *MG/Personnel enseignant - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à l'école communale de Jamioulx/Marbaix-la-Tour - section de Jamioulx avec effet rétroactif à partir du 14/11/2017.*
4. *MG/Personnel enseignant - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à l'école communale de Ham-sur-Heure/Cour-sur-Heure - section de Beignée avec effet rétroactif à partir du 21/11/2017.*

5. *NP/Personnel enseignant - Institutrice maternelle à titre définitif : admission à la pension prématurée définitive à partir du 01/11/2017. Dont acte.*
6. *NP/Personnel enseignant - Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une institutrice primaire à titre définitif avec effet rétroactif à partir du 17/10/2017.*
7. *NP/Personnel enseignant - Octroi d'une interruption complète de la carrière professionnelle dans le cadre du congé parental à une institutrice primaire à titre définitif. Période du 09/01/2018 au 08/05/2018.*

**Par le Collège:**  
**Le Directeur général;**  
**Frédéric PIRAUX**

**Le Député-Bourgmestre;**  
**Yves BINON**

**Ham-sur-Heure-Nalinnes, le 30/11/2017**  
**Le Directeur général;**  
**Frédéric PIRAUX**

**Le Député-Bourgmestre;**  
**Yves BINON**

---

